

## PROGRAMME DU CYCLE DE FORMATIONS-RECYCLAGES SUR LES PRINCIPALES DIMENSIONS JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

**DOUALA, HOTEL SOMATEL, 19 - 21 octobre 2015**

DATES	INTITULE DE L'ATELIER	OBJECTIFS DE LA FORMATION	CONTENU
<b>19 octobre</b> (8H-12H) ----- (14H-18H)	<b>♥ Techniques contractuelles</b>	Assurer une maîtrise parfaite des techniques de négociation, de rédaction et de suivi des contrats commerciaux et autres contrats usuels afin de limiter les risques d'inexécution, d'impayés et de contentieux généralement liés à une conduite approximative ou même profane du process contractuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue des notions et règles de base du droit des contrats</li> <li>- Etude des cas et exercices de négociation et de rédaction des contrats de prestation de services et des contrats commerciaux</li> <li>- Etudes des clauses structurantes, des clauses sensibles et des clauses d'appui</li> <li>- Vérification des préalables à la conclusion du contrat au regard des parties et de l'objet du contrat</li> <li>- Sécurisation de la phase contractuelle</li> <li>- Elaboration des tableaux de bord de suivi de l'exécution des contrats</li> <li>- Outils de gestion des contentieux contractuels (rédaction des clauses contractuelles protectrices)</li> </ul> <p><b>NB : de nombreux cas pratiques et relevés de Bonnes pratiques serviront de trame à la session.</b></p>
<b>20 octobre</b> (8H-12H) ----- (14H-18H)	<b>♥ Secrétariat juridique des sociétés selon le (nouveau) droit OHADA sur les sociétés commerciales</b>	Face aux nombreuses modifications juridiques et techniques prescrites par le droit OHADA concernant les AG et C.A, la formation permettra aux cadres et collaborateurs intervenant dans le process des réunions statutaires, loin des simplistes <i>Copier-Coller</i> d'en maîtriser les techniques de préparation, d'organisation et de tenue, en se conformant aux prescriptions légales et aux bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude guidée des dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés relatives aux Assemblées Générales (AG) et Conseils d'Administration (C.A) ;</li> <li>- Mise en place de retro-planning et check-list des activités et tâches de préparation et d'organisation des AG et C.A ;</li> <li>- Etude des différentes formalités légales, diligences et outils logistiques en vue d'en maîtriser l'intérêt pour l'entreprise, les Administrateurs, les actionnaires, les administrations et les tiers</li> <li>- Exercices de rédaction des projets d'ordre du jour, de lettres de convocation, de pouvoirs, de projets de résolutions et de procès-verbaux ;</li> <li>- Simulation d'un C.A et d'une AG préparés et tenus par les Apprenants.</li> </ul> <p><b>NB : de nombreux cas pratiques et relevés de Bonnes pratiques serviront de trame à la session.</b></p>
<b>21 octobre</b> (8H-12H) ----- (14H-18H)	<b>♥ Les nouveaux outils de sauvegarde des entreprises et de protection des créanciers selon le droit OHADA : Formation - en primeur ! - sur l'Acte uniforme sur le Droit des entreprises en difficultés, révisé le 10 septembre 2015</b>	En vue d'anticiper l'entrée en vigueur imminente du nouveau texte, la formation sera l'occasion d'outiller sur les nombreuses modifications intervenues dans le droit des Procédures collectives, pour une meilleure appropriation des nouvelles techniques de gestion des difficultés passagères ou durables de trésorerie, et savoir protéger ses créances sur des clients admis au régime de la Faillite.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations comparée de l'ancien Acte uniforme et du nouveau texte ;</li> <li>- Présentation de toutes les nouveautés tant techniques que sémantiques ;</li> <li>- Etudes de nouveaux instruments de prévention et de gestion des difficultés de paiement (nouvelles institutions d'assistance aux entreprises en difficulté, nouvelles procédures de conciliation et de médiation judiciaires, nouvelle réglementation des délais de paiement, etc.) ;</li> <li>- Etude synthétique, à partir de l'ensemble des Actes Uniformes OHADA, des dispositifs en vigueur sur les techniques de traitement des difficultés des entreprises et de recouvrement des créances, y compris les sûretés.</li> </ul> <p><b>NB : Un exemplaire de l'Acte Uniforme adopté sera remis à chaque participant.</b></p>

- Des Pause-café et Déjeuners seront offerts sur place (Hôtel SOMATEL)
- Une Attestation de participation sera remise à chaque participant.